

Résumé

Il y a vingt ans, le droit des successions connaissait une évolution considérable avec la loi n° 2001-1135 du 3 décembre 2001 relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins et modernisant diverses dispositions de droit successoral.

Comme chacun le sait, les droits du conjoint survivant furent profondément renforcés, et un premier bilan fut dressé par le rapport d'information rédigé au nom de la commission des lois, enregistré à la présidence du Sénat le 27 avril 2011. Ce dernier se félicitait ainsi des objectifs pleinement atteints de la loi, louant des dispositions équilibrées et efficaces, améliorant « nettement » la situation du conjoint survivant.

De fait, des progrès furent réalisés grâce à une revalorisation de sa vocation successorale légale d'une part grâce et à la création de droits complémentaires d'autre part : des droits au logement ainsi qu'un droit à pension.

Pour autant, si la réforme a sans conteste assuré une protection plus élevée des conjoints survivants, des interrogations persistent après deux décennies de mise en œuvre, portant tant sur les difficultés rencontrées, les remises en cause pressenties et les évolutions souhaitées.

En ce sens, quelles transformations sociales et économiques affectent le conjoint survivant en 2021 en France et en Europe ? La vocation légale et les droits au logement de l'époux posent-ils des difficultés techniques ? Peut-on imaginer une évolution de la protection légale demain ? Quelle place reste-t-il aux aménagements conventionnels tels que les contrats de mariage, les libéralités ou encore les assurances-vie ? Et connaît-on des outils de protection spécifiques lorsque le conjoint est plus exposé professionnellement ou plus vulnérable ?

Au titre du bilan et des perspectives encore possibles, ce colloque réunissant des experts du sujet développera des réponses théoriques et pratiques intéressant tant les universitaires que les praticiens.

Renseignements

Véronique PICARD
Ingénieur d'études
Responsable administrative de l'IRJI
François-Rabelais (EA-7496)
veronique.picard@univ-tours.fr
02 47 36 11 70



Inscription

Inscription obligatoire auprès de
veronique.picard@univ-tours.fr

Date limite d'inscription : 26 novembre inclus

Inscription gratuite obligatoire pour les universitaires et les étudiants sur justificatif

Frais d'inscription de 150 € pour les professionnels

7 heures de formation reconnues

Règlement par virement bancaire

COLLOQUE



PROGRAMME



LES 20 ANS DE LA LOI DU 3 DÉCEMBRE 2001 RÉFORMANT LE DROIT DES SUCCESSIONS LES DROITS DU CONJOINT SURVIVANT : BILAN ET PERSPECTIVES



La Mélancolie, Constance-Marie CHARPENTIER

Sous la direction de
Fabienne LABELLE, Maître de conférences à l'Université de Tours
Jérémy HOUSSIER, Professeur à l'Université de Reims

Faculté de droit, économie & sciences sociales de Tours

Bâtiment B - Amphi E

50 avenue Jean Portalis
37200 Tours



Vendredi 3 décembre 2021

Matinée

Sous la Présidence de
Raymond Le Guidec,
Professeur émérite à l'Université de Nantes

LES 20 ANS DE LA LOI DU 3 DECEMBRE 2001 RÉFORMANT LE DROIT DES SUCCESSIONS LES DROITS DU CONJOINT SURVIVANT : BILAN ET PERSPECTIVES

Après-midi

Sous la Présidence de
Raymond Le Guidec,
Professeur émérite à l'Université de Nantes

Allocutions de Bienvenue

9h15 - **Julien Bourdoiseau**, Doyen de la Faculté de droit, économie & sciences sociales de Tours, **Pierre-Yves Monjal**, Codirecteur de l'IRJI François-Rabelais et **Me Nicolas Tiercelin**, Président de la Chambre interdépartementale des notaires du Val de Loire

Propos introductifs

9h30 - **Fabienne Labelle**, Maître de conférences à l'Université de Tours et **Jérémy Houssier**, Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Premiers regards

9h50 - **Le conjoint survivant en 2021 : regard démographique et économique**
Carole Bonnet, Directrice de recherche à l'INED
10h10 - **L'évolution des droits du conjoint survivant en France : regard rétrospectif**
Tommy Leroux, Étudiant en M2 Droit du patrimoine, Université de Tours
10h30 - **L'évolution des droits du conjoint survivant en Belgique : regard comparatif**
Fabienne Tainmont, Maître de conférences à l'UC Louvain et à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, Avocate au barreau de Bruxelles
10h50 - **Questions ouvertes (10 min)**

Pause de 20 minutes

La protection légale aujourd'hui

11h20 - **La nature des droits du conjoint survivant : quels enjeux ?**
Bernard Vareille, Professeur à l'Université de Limoges
11h40 - **Les difficultés liées aux calculs des droits en propriété : de la théorie à la pratique**
Hélène Rarog-Jugault, Juriste consultante au CRIDON Ouest
12h00 - **Les difficultés liées à l'existence d'une succession anormale**
Christophe Blanchard, Professeur à l'Université d'Angers
12h20 - **Aux origines de l'article 763 du Code civil : la protection du conjoint survivant et les avantages connexes accordés à la veuve entre 1750 et 1850**
Anne Dobigny-Réverso, Maître de conférences en histoire du droit à l'Université d'Angers
12h40 - **Questions ouvertes (10 min)**

La protection légale de demain

14h00 - **La réserve du conjoint survivant : quel avenir ?**
Nathalie Baillon-Wirtz, Maîtresse de conférences à l'Université de Reims
14h20 - **L'extension des droits du conjoint survivant aux partenaires et aux concubins**
Maité Saulier, Maîtresse de conférences à CY Cergy Paris Université

La protection conventionnelle

Les outils de protection communs à l'ensemble des conjoints survivants

14h40 - **Le recul de la libre protection par la convention matrimoniale**
Quentin Guiguet-Schiélé, Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole
15h00 - **Les donations entre époux : pertinence et mise en œuvre**
Marc Nicod, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole
15h20 - **La clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie**
Claire Farge, Docteure en droit, Avocate au barreau des Hauts-de-Seine

Pause de 20 minutes

La protection conventionnelle

Les outils de protection propres à certains conjoints survivants

16h00 - **Le conjoint de l'entrepreneur**
Anne Karm, Professeur à l'Université Paris Dauphine-PSL
16h20 - **Le conjoint vulnérable**
Jérôme Leprovaux, Maître de conférences à l'Université de Caen
16h40 - **Questions ouvertes**

Rapport de synthèse

17h00 - **Raymond Le Guidec**, Professeur émérite à l'Université de Nantes